

SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Jeudi 13 juin 2013

■ ACTION PROFESSIONNELLE DE L'APSF EN 2012

■ CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT EN 2012

Le Conseil de l'APSF se dote d'un nouveau Bureau

M. ABDELKRIM BENCHERKI PASSE LE TÉMOIN DE LA PRÉSIDENTIE À M. ABDALLAH BENHAMIDA

ACTION PROFESSIONNELLE DE L'APSF EN 2012

En 2012 et au cours des premiers mois de 2013, les métiers de financement ont continué à être sollicités par les évolutions de leur environnement législatif et réglementaire. De nouveaux textes ont été révisés ou adoptés suite à la réunion du Comité des Établissements de Crédit d'avril 2012 et le projet de réforme de la loi bancaire a suivi son cours.

Dans ce contexte, l'APSF a continué, comme lors des exercices précédents, à faire entendre la voix des métiers de financement, défendant auprès des décideurs notamment l'idée du renforcement de leur gouvernance au sens large.

Cela étant, les préoccupations majeures de l'APSF ont porté sur les conditions de développement des métiers qu'elle coiffe et sur les moyens d'accroître leur capacité à soutenir la croissance, à travers le financement de la consommation et de l'investissement.

Le fait est que ces métiers sont en proie à une concurrence externe qui met à mal le business model sur lequel certains de ces métiers est fondé. L'APSF s'inquiète de cette situation et s'attelle à y répondre au mieux, en mobilisant toutes ses compétences au sein des Sections et du Conseil.

En interne, l'APSF a naturellement accompagné la réflexion autour du développement des métiers de financement. Au-delà de cet aspect stratégique, elle a réalisé des outils concrets pour permettre au public de mieux connaître ces métiers. A ce titre, il y a lieu de considérer la publication du Manuel des pratiques du crédit-bail au Maroc et l'édition de monographies sectorielles comme des réalisations de référence.

De même, l'APSF a enrichi son site web de nouvelles fonctionnalités, l'objectif étant d'améliorer la communication avec ses membres en leur permettant d'accéder en temps réel aux informations que consolide ou que réunit la délégation à leur service et pour les besoins de leur management.

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT EN 2012

Les concours à l'économie des sociétés de financement se sont établis, à fin décembre 2012, à 138,6 milliards de dirhams, en progression de 10,2 milliards ou 8% par rapport à fin 2011. Par métier, ces concours se répartissent comme suit :

- **crédit-bail** : 40,9 milliards de dirhams, en progression de 1,1 milliard ou 2,7% ;
- **crédit à la consommation** : 44,1 milliards de dirhams, en progression de 1,1 milliard ou 2,6% ;
- **factoring** : 4,8 milliards de dirhams, en progression de 1,8 milliard ou 59,7%
- **fonds de garantie** : 560 millions de dirhams, en progression de 47 millions ou 9,2% ;
- **crédit immobilier** : 43,8 milliards de dirhams, en progression de 5,6 milliards ou 14,8% ;
- **mobilisation de créances** : 4 milliards de dirhams, en progression de 622 millions ou 20% ;
- **financement des associations de microcrédit** : 630 millions de dirhams, en recul de 87 millions ou 13,8%.

L'activité de **gestion des moyens de paiement** a été marquée par une progression de 15% du nombre de cartes en circulation qui a atteint 9,2 millions, en hausse de 15%. Le nombre de transactions effectuées auprès des commerçants s'est établi à 19,8 millions, en hausse de 4 millions d'opérations, représentant un volume global d'acquisitions de 15,9 milliards, en progression de 21% par rapport à 2011.

En matière de **transfert de fonds**, le nombre de transactions a progressé de 28,7% atteignant les 15 millions pour un volume traité en progression de 23,7% à 39,7 milliards de dirhams.

DÉTAILS EN PAGES 2 ET 3

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES MÉTIERS DE FINANCEMENT EN 2012

CRÉDIT-BAIL

Les financements de l'exercice 2012 ont totalisé 13,6 milliards de dirhams, en recul de 1,2 milliard ou 8,2%. Ces financements se répartissent à hauteur de :

- 11,1 milliards pour le crédit-bail mobilier (CBM), en baisse de 825 millions ou 6,9%, et
- 2,5 milliards pour le crédit-bail immobilier (CBI), en recul de 328 millions ou 13,7%.

Ces financements portent l'encours comptable net des actifs immobilisés en crédit-bail à 40,9 milliards de dirhams à fin décembre 2012, en hausse de 1,1 milliard ou 2,7% par rapport à fin 2011.

CRÉDIT-BAIL : ENCOURS COMPTABLE À FIN DÉCEMBRE

Millions de dirhams	2012	2011	Variation 12 / 11	
			Montants	%
CBM	27 766	27 474	292	1,1
CBM	13 089	12 309	779	6,3
TOTAL	40 855	39 784	1 071	2,7

L'encours comptable au 31 décembre 2012 correspond à 65 650 dossiers au lieu de 65 224 un an auparavant.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Au 31 décembre 2012, l'encours des crédits à la consommation s'est établi à 44,1 milliards de dirhams, en progression de 1,1 milliard ou 2,6%.

Cet encours se répartit comme suit :

- crédit automobile : 15,5 milliards de dirhams, en progression de 2,1 milliards ou 15,9% ;
- crédit d'équipement domestique et « autres crédits » : 474 millions de dirhams, en recul de 44 millions ou 8,5% ;
- prêts personnels : 27,7 milliards de dirhams, en baisse de 875 millions ou 3,1% ;
- crédit revolving : 434 millions de dirhams, en recul de 105 millions ou 19,5%.

CRÉDIT À LA CONSOMMATION : ENCOURS À FIN DÉCEMBRE

Millions de dirhams	2012	2011	Variation 12 / 11	
			Montants	%
Automobile	15 505	13 373	2 132	15,9
Équipement domestique & Autres crédits	474	518	- 44	- 8,5
Prêts personnels	27 670	28 545	- 875	- 3,1
Revolving	434	539	- 105	- 19,5
TOTAL	44 083	42 975	1 108	2,6

Au 31 décembre 2012, l'encours de dossiers s'établit à 1,3 million, en recul de 100 000 unités ou 7%. La moyenne globale par dossier de crédit ressort à 34 000 dirhams au lieu de 31 000 dirhams à fin 2011.

Par formule de crédit, cette moyenne ressort à 86 700 dirhams pour l'automobile (76 860 dirhams en 2011) et à 28 800 dirhams pour les prêts personnels (27 280 dirhams).

FACTORING

Les remises de créances effectuées des deux sociétés spécialisées membres de l'APSF au titre de l'exercice 2012 ont totalisé 21,4 milliards de dirhams, en hausse de 9,6 milliards ou 81% par rapport à 2011. Parmi ces remises, celles réalisées sur le marché domestique s'établissent à 20,3 milliards, en progression de 9,8 milliards ou 93%.

L'encours des remises de créances au 31 décembre 2012 s'établit à 4,8 milliards, en progression de 1,8 milliard ou 60%. Dans cet encours, il faut compter 4,5 milliards au titre du marché domestique, montant en hausse de 1,7 milliard ou 63%.

Les créances financées au 31 décembre 2012 ressortent à 3,7 milliards, en hausse de 2 milliards ou 118%.

La répartition de ces indicateurs (remises de créances, encours des remises de créances, créances financées) par type d'opérations (import, export, domestique), sont présentées ci-après :

CONCOURS À L'ÉCONOMIE DES MÉTIERS DE FINANCEMENT EN 2012

ACTIVITÉ DES DEUX SOCIÉTÉS MEMBRES DE L'APSF SPÉCIALISÉES
DANS LE FACTORING

Millions de dirhams	2012	2011	Variation 12 / 11	
			Montants	%
Remises de créances de l'exercice	21 491	11 866	9 625	81,1
Import	158	105	53	51,0
Export	990	1 207	- 217	-18,0
Domestique	20 344	10 555	9 788	92,7
Encours des remises de créances au 31 décembre	4 801	3 007	1 794	59,7
Import	77	47	30	64,2
Export	242	206	36	17,6
Domestique	4 482	2 754	1 728	62,7
Créances financées au 31 décembre	3 742	1 718	2 024	117,8
Export	74	59	14	24,4
Domestique	3 669	1 659	2 010	121,1

MOBILISATION DE CRÉANCES ACTIVITÉ DE FINÉA

Finéa (ex Caisse Marocaine des Marchés) finance la trésorerie de l'entreprise sous forme de cautions administratives et d'avances sur marchés nantis. En 2012, les financements autorisés ont atteint 4 milliards de dirhams, en progression de 622 millions ou 20% et le volume des marchés nantis a dépassé les 5 milliards de dirhams, en progression de 22%.

Par ailleurs, à fin 2012, le volume des garanties émises pour le compte du FGCP (Fonds de Garantie dédié à la Commande Publique) géré par Finéa ressort à 635,3 millions de dirhams, en progression de 27%. Ce Fonds vise à permettre aux PME attributaires de marchés publics l'accès au financement à travers une garantie en faveur des banques ayant souscrit à sa dotation permettant une capacité de garantie de 800 millions de dirhams.

GARANTIE ACTIVITÉ DE DAR AD-DAMANE

En 2012, le montant des garanties consenties par Dar Ad-Damane a atteint 297 millions de dirhams, en hausse de 69 millions ou 30,2%.

Cette enveloppe a bénéficié à 264 opérations correspondant à un volume d'investissement de 699 millions de dirhams, contre 172 opérations et 485 millions de dirhams en 2011. Elle a concerné principalement (pour 96%) des opérations d'extension-intégration et de mise à niveau des entreprises (90% en 2011).

Par secteur d'activité, la part des concours en faveur des services et des BTP est demeurée prépondérante avec respectivement 50% et 27% contre 41% et 34% en 2011.

A fin décembre 2012, l'encours des engagements adossés aux fonds propres s'élève à près de 560 millions de dirhams, en hausse de 47 millions ou 9,2%. Dans cet encours, 12 millions de dirhams sont contre-garantis par l'Union Européenne dans le cadre du PAIGAM (Programme d'Appui aux Institutions de Garanties Marocaines). Par type d'établissement de crédit, cet encours se répartit à raison de 107 millions de dirhams pour les banques et 453 millions pour les sociétés de crédit-bail.

CRÉDIT IMMOBILIER

L'activité de Wafa Immobilier s'est inscrite en progression en 2012. Côté acquéreurs, les financements de l'exercice ont atteint 8,3 milliards de dirhams, en hausse de 951 millions ou 13%. L'encours correspondant à fin 2012 s'élève à 36,9 milliards, en hausse de 4,3 milliards ou 13,1%. Côté promotion immobilière, la production a atteint 2,8 milliards, en progression de 795 millions ou 40%. L'encours correspondant ressort à 6,4 milliards, en hausse de 1,2 milliard ou 23,3%.

Quant à l'activité de Dar Assafaâ, l'encours global de financement en Mourabaha a atteint 389 millions de dirhams à fin 2012 contre 245 millions de dirhams à fin 2011, en progression de 144 millions ou 59%.

FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS DE
MICROCREDIT ACTIVITÉ DE JAÏDA

L'encours à fin 2012 de Jaïda s'établit à 543 millions de dirhams contre 630 millions à fin 2011, en recul de 87 millions ou 13,8% par rapport à fin 2011. Toujours à fin 2012, le nombre de prêts actifs ressort à 689 960 au lieu de 688 272 à fin 2011.

LE CONSEIL DE L'APSF SE DOTE D'UN NOUVEAU BUREAU**M. ABDELKRIM BENCHERKI PASSE LE TÉMOIN
DE LA PRÉSIDENTIE À M. ABDALLAH BENHAMIDA**

Réuni le 30 mai 2013, le Conseil de l'APSF a pris acte de la fin du mandat de Monsieur Abdelkrim Bencherki en tant que membre du Conseil et en qualité de Président de l'APSF à l'issue de l'Assemblée Générale de juin 2013.

Il a élu à l'unanimité Monsieur Abdallah Benhamida président de l'APSF à compter de la fin de l'Assemblée Générale de juin 2013 et a composé son Bureau comme suit :

■ Président

- Abdallah Benhamida (Dar Salaf)

■ Vice-Présidents :

- Laila Mamou (Wafasalaf)
- Aziz Boutaleb (Maroc Leasing)

■ Présidents des Sections :

- Aziz Cherkaoui (Salafin),
*Section Crédit à la Consommation,
Crédit Immobilier et Gestion des
Moyens de Paiement*
- Karim Idrissi Kaïtouni (Wafabail),
*Section Crédit-bail, Affacturage,
Mobilisation de Créances et
Cautionnement*
- Samira Khamlichi (Wafacash),
Section Transfert de Fonds

■ Trésorier

- Adil Benzakour (Taslif)

■ Délégué Général

- Mostafa Melsa

Cette composition du Bureau sera confirmée, si besoin est, par le Conseil qui se réunira à l'issue de l'Assemblée Générale de l'APSF de juin 2013.

Le Conseil a par ailleurs décidé de porter Monsieur Abdelkrim Bencherki à la présidence d'honneur de l'APSF aux côtés de Messieurs Mohamed Amine Bengeloun et Abderrahmane Bennani-Smirès.

**LE CONSEIL REND HOMMAGE A
M. ABDELKRIM BENCHERKI**

Avant de procéder à l'élection du nouveau Président de l'APSF, le Conseil a rendu un vibrant hommage à M. Abdelkrim Bencherki. Il a mis en avant ses qualités personnelles, son côté pionnier dans les métiers de financement, ainsi que son militantisme associatif, rappelant son engagement actif à la création de l'APSF. Il a également souligné les avancées majeures pour les métiers de financement réalisées sous son mandat, lui souhaitant plein succès dans ses différentes occupations.

M. BENCHERKI : "Je quitte la présidence de l'APSF tranquille et serein."

Pour sa part, M. Bencherki a remercié le Conseil, y compris les anciens membres, pour la confiance qu'ils lui ont témoignée durant ses mandats, leur mobilisation au sein de l'APSF et leur soutien sans faille au Bureau de l'Association. Il a indiqué qu'il quittera la présidence de l'APSF tranquille et serein, l'APSF étant reconnue comme interlocuteur incontournable auprès des décideurs et riche des compétences des membres qui y militent. Il a mis en avant le rôle du Délégué Général et de son équipe dans la réussite de l'action professionnelle de l'APSF durant ces dernières années.

M. BENHAMIDA : "Il n'y a pas de Président, mais un Conseil et des membres qui travaillent."

Sitôt élu Président de l'APSF, M. Benhamida a vivement remercié le Conseil pour la confiance qu'il lui a manifestée et a dit exprimer ses remerciements avec émotion et affection. Il a indiqué que cette responsabilité lui revient après une longue carrière professionnelle et associative et a dit compter sur tous les membres du Conseil pour mener à bien son mandat, soulignant qu'à l'APSF, "il n'y a pas de Président, mais un Conseil et des membres qui travaillent."